

I -B Destiné à servir le Roi aux Colonies

A] Antoine-Philippe Lemoyne écrivain de la marine

1^o Année 1734. Changement de carrière.

a- Décès du Trésorier de France Antoine LeMoyne

Pour Philippe Lemoyne, l'année 1734 fut celle de tous les changements. Alors qu'il commençait sa formation d'avocat-écouter, survint le décès de son père, le Trésorier des Finances Antoine LeMoyne. Celui-ci mourut **le 30 septembre 1734**. Il venait d'avoir cinquante-cinq ans. Son inhumation a été célébrée à l'église Saint Gervais en présence de deux de ses fils: Antoine-Philippe, désigné comme écuyer, avocat En parlement et Louis également écuyer. (1)



Eglise St Gervais et son cimetière triangulaire en 1728 (plan Delagrive)

Très certainement, Antoine Lemoyne fut enterré dans le minuscule cimetière de St Gervais contigu à l'église paroissiale. Bénéficiant d'une fortune certaine, Antoine a peut-être été enseveli dans une sépulture particulière. Néanmoins, rien n'est sûr... Dans le cas contraire, sa dépouille a dû être descendue dans une des fosses disposées au centre du cimetière triangulaire. On laissait cette fosse à l'air libre pendant quelques mois pour le remplissage, puis on la recouvrait de terre. Ensuite, on passait à la fosse suivante qui était creusée et vidée de ses ossements qu'on déposait dans les chapelles-charniers, véritables maisonnettes qui s'étendaient, soit le long du mur d'enceinte, sur une étroite bande entamée par quelques sépultures particulières, soit jusqu'en 1733, dans les combles des bas-côtés de l'église ou des chapelles extérieures. (2)

Dès le 7 octobre, on commença l'inventaire des biens et des effets du Trésorier Lemoyne chez le notaire François Dionis, dont l'étude était située dans la rue Sainte Croix de la Bretonnerie, au coin de la rue des Billettes. On termina cet inventaire le 12 novembre en présence du notaire Dionis et de son confrère J.F. Masson qui exerçait à cette époque près du Cimetière St Jean.(1)

Le 14 décembre, Catherine-Suzanne Gendron se présenta devant le Lieutenant Civil du Châtelet de Paris pour faire enregistrer la clôture de l'inventaire après décès de son mari, «*en son nom et au nom de ses quatre enfants mineurs: Antoine-Philippe, avocat en Parlement, Elisabeth, François-Nicolas et Louis, tous émancipés d'âge*» qui restaient sous son autorité puisqu'elle était désignée comme leur curatrice et sous celle de leur tuteur, leur oncle paternel l'avocat Nicolas-Michel LeMoyne. (1)

Philippe Lemoyne, en tant que fils aîné, héritera des charges paternelles, non seulement de celle de Trésorier de France à la généralité de Paris, mais aussi de celle de Commissaire aux Ponts et Chaussées. Mais le jeune homme renoncera à ces charges pour entrer dans la Marine. La charge de Trésorier sera vendue le 21 mars 1735 à Paul Roger Costard qui sera nommé par provision le 9 juillet suivant.(3)

b- Entrevue avec le ministre de la Marine M. de Maurepas .

L'année 1734 fut décisive pour la carrière de Philippe puisque celui-ci délaissa la profession d'avocat pour se tourner du côté de la Marine. En examinant les extraits des divers courriers de Philippe relatant ce changement d'orientation de sa carrière et en les combinant, il a été facile de reconstituer les événements.(4)

Il poursuivait sa formation d'avocat et effectuait quelques courtes études de génie *«service auquel son premier goût le portait»* lorsqu'il fut présenté au ministre de la Marine et de la Guerre, le Comte de Maurepas. Mais pour être présenté à un Ministre ou Secrétaire d'Etat, tout noble devait être recommandé par un allié. Quelle relation à Paris ou à Versailles, la famille Le Moyne pouvait-elle avoir auprès du ministre Maurepas? S'agissait-il de César-Marie de La Croix, un ami de la famille qui demeurait dans le même quartier du Marais, dans la rue St Paul. Or, cet ami se trouvait être «allié» au Comte de Maurepas au moins depuis 1725, lorsqu'il avait été nommé maître d'hôtel de la Reine. En 1729, il avait été nommé Commissaire de la Marine à Rochefort et c'est là qu'il exerçait depuis, mais en revenant souvent dans la capitale pour s'occuper des affaires relatives à la charge de maître des comptes dans laquelle il avait succédé à ses ancêtres en 1717. (5)

Le Secrétaire d'État à la Marine, Jean Frédéric Phélypeaux, Comte de Maurepas, issu d'une famille d'ancienne noblesse d'épée, avait succédé à son père comme Secrétaire d'État de la Maison du Roi. Alors qu'il n'était âgé que de quatorze ans, c'est son futur beau-père La Vrillière qui exerça la charge à sa place. Secrétaire d'État à la Marine depuis 1723, il fit travailler les meilleurs esprits pour améliorer les techniques de navigation. C'est avec beaucoup de talent qu'il utilisait des crédits insuffisants pour moderniser la marine Royale des années 1730-1740. Il souhaitait servir la science autant que la mettre au service des hommes, c'est pourquoi il se mit à recruter des astronomes et des géomètres, à favoriser les expéditions scientifiques, à envoyer des savants sous l'équateur et au pôle, à faire mesurer l'arc méridien, explorer les côtes, dresser des cartes. Aussi il se décida à améliorer les ports de guerre et stimuler la construction navale. Concernant les Colonies qui dépendaient de son ministère, il recherchait des jeunes gens audacieux et disponibles pour appliquer les objectifs militaires, commerciaux et coloniaux du jeune roi Louis XV. (6) C'est ainsi qu'il réussit à convaincre Philippe de délaisser la carrière juridique à laquelle sa famille le destinait, pour embrasser celle d'officier de plume dans la Marine afin de servir aux Colonies.

Au sujet de ce changement de carrière, voici ce qu'écrivit plus tard Philippe. *«Je changeai de route et j'étais sur le point de passer à l'examen pour le génie, lorsque l'accueil de M. de Maurepas me fit tourner du côté de la Marine»* ou bien *" Le Sr Lemoyne a été placé dans la Marine par M. le Comte de Maurepas ... lui assurant de parvenir aux premières places de son état, lui disant abandonner les vues que sa famille avait, qu'il prit la charge de son père président trésorier de France au bureau des finances de Paris ou celle de commissaire des guerres qui lui appartenait,...le destinant pour les colonies»*(4) Philippe évoquera souvent la volonté de son protecteur de le destiner aux Colonies.

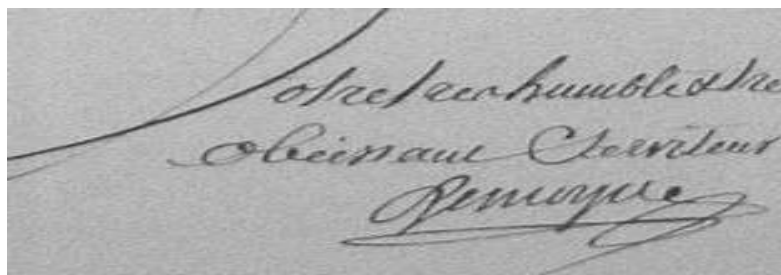
2° Officier de plume de la Marine

a- Brevet d'Ecrivain de la Marine

Alors, pour débiter cette formation d'écrivain de Marine, premier stade dans la carrière d'administrateur de la Marine et des Colonies, Philippe travailla dans les bureaux à Paris. Plus tard, il fera référence à ce début professionnel en ces termes: *«Je fus envoyé surnuméraire sous Monsieur L'Hostelier au bureau des comptes, pour prendre quelques connaissances du service par un ordre de M. le Comte de Maurepas»* (7)

Les écrivains de la marine étaient nommés par le roi . Celui-ci délivrait un brevet qui était enregistré par le bureau du contrôle de la marine du lieu où l'écrivain avait été nommé. Philippe reçut le Brevet d' Ecrivain de la Marine en janvier 1735. Il écrira à ce sujet: *«Monsieur de Maurepas en 1735 m'accorda le brevet d'écrivain. »* En septembre 1774, il expliquera: *«Au mois de janvier prochain, il y aura quarante ans qu' il a été breveté»*. En fait, ce fut la date du 1er février 1735 qui fut retenue officiellement dans le calcul de sa pension de retraite, pension accordée en 1791, mais sans doute jamais versée. (7)

Au XVIIIème siècle, les écrivains de la marine qui constituaient le premier grade des officiers de plume, se répartissaient en trois catégories: les écrivains ordinaires, les écrivains généraux et les écrivains principaux. La tâche des écrivains ordinaires consistait à prendre note de tout, compter les matériaux de construction, les deniers (les dépenses, les recettes), le personnel, les marchandises Ils dressaient des rôles (listes) qui étaient mis au propre afin d'être compilés dans des registres. Les informations étaient collectées et transmises à l'intendant. Lui-même pouvait ensuite avertir le secrétaire d'Etat de la Marine de l'état d'avancement des affaires. C'est à partir de ces données que les bureaux centraux de la marine prenaient leurs décisions et qu'ils les répercutaient, après avoir reçu l'aval du ministre, vers les ports et arsenaux. Ce travail d'écriture était considérable: il fallait tout noter en double, voire en triple exemplaire afin de pouvoir contrôler n'importe quel service en cas de dysfonctionnement ou de malversations, ou tout simplement pour arrêter l'état des dépenses en fin d'année par rapport aux dépenses projetées en début d'année. (8)



Antoine- Philippe Lemoine prêt à servir le Roi dans la Marine et dans les Colonies

b- Formation à Brest et stage sur le Jason.

Au port de Brest, Philippe se forma dans la construction de navires et la transmission de rapports auprès de ses supérieurs, comme nous le prouve son récit.

" Lorsque j'eus l'honneur de l'en remercier, il eut la bonté de me diriger, me destinant pour les Colonies mais qu' avant il voulait que j' eusse le service d'un port. Je me rendis en avril à Brest sous les ordres de M. Robert qui me destina peu de temps après à la construction de deux vaisseaux le " Superbe " et le "Dauphin Royal." En suivant ce détail je profitay de la bonne volonté et de l'amitié du Sr Ollivier-fils pour apprendre d' iceluy les règles de cet art et les liaisons des vaisseaux. Il me faisait composer des plans et lui rendre raison de la pratique des liaisons. J'étais attentif à envoyer mon travail tous les mois à Mm. Maillard ou Gourdeau premiers commis qui par amitié l'exigeaient ainsy».

Ensuite, Philippe Lemoyne apprit la comptabilité. Il remplaça même quelques collègues: *" Je passai ensuite aux divers détails successivement, je fus assez détenu (formé) à celui de la recette des bois, je suppléais (suppléais) à tenir à d'autres, pour mes camarades malades. Ce fut ainsi que je suivis l'armement du Fleuron commandé par M. de Gencien.»*

Citons la suite de son récit: *"En 1737, je fus destiné pour "le Jason " commandé par Duquesnil. Cette campagne au Canada me fut donnée de préférence de Brest à Rochefort où on devait prendre les effets de la colonie et M. de Hocquart intendant qui retournait à Québec».* Son embarquement sur le Jason comme écrivain ordinaire est attestée par l' inscription sur la liste de rôles établie le 1er avril 1737: *"LeMoine, écrivain du Roy . 50 £ taxe payée à l'armement, avance à Brest de 150 £ , total des avances faites à l'armement 150 £."* Cette liste des rôles confirme qu' il était parti de Rochefort.

Quant au retour de Gilles de Hocquart à Québec, il s'agissait de l'un des voyages en France que l'intendant de la Nouvelle France (actuel Canada) effectuait pour tenter d'obtenir de Maurepas et de Fleury des fonds gouvernementaux dont il avait besoin pour réaliser la politique dont il était chargé, à savoir de développer le commerce au profit de la France tout en limitant les dépenses du gouvernement .(9)

Philippe poursuivit son récit ainsi:«*Il y fut embarqué plus de deux cens passagers dont un communiqua la petite vérolle (= variole). Le vaisseau fut infecté pendant toute la traversée. Arrivant à Québec, il y fut débarqué 80 à 90 malades ou convalescents de cette maladie et plus de 40 scorbutiques; trois semaines après l'arrivée, l'hospital que j'avais ébably fut vide. Je ne sçais si les soins que j'y donnais y contribuèrent».*

De retour à Rochefort, l'ordonnateur M. César-Marie de la Croix de de la Croix, l'ami de sa famille, le fit passer dans différents détails *«ne les ayant point pratiqués à Brest».*

3° Ecrivain principal

a- Nomination à l'intendance de Saint-Domingue.

Philippe fut nommé Ecrivain Principal à l'intendance de Saint-Domingue en 1738. Lisons la suite de son récit. *«En juin 1738 M. Maillard, nommé intendant de St Domingue me fit l'honneur de m' écrire et me demandait de lui indiquer quelqu un qui eut d'assez d'amitié pour lui, pour aller peut-être s'ennuyer avec lui à Domingue. La réponse se devine. Il me demanda à M. de Maurepas qui me fit écrivain principal. J'eus l'ordre de me rendre à Brest pour m'y embarquer sur la Gloire commandée par M. de Massiac et passer à St Domingue».* En fait, Philippe n'était pas inscrit sur la liste d'équipage de la Gloire, car il n'était qu'un simple passager, l'écrivain de marine officiel était M.Glier. Le commandant du navire, le marquis de Massiac, Claude Louis d' Espinchal avait été nommé capitaine de vaisseau depuis peu, en avril 1738. (10)

Rappelons que le grade d'écrivain principal, n'était pas prévu à l'origine, mais son utilité ne semblait faire aucun doute. Sous les ordres des commissaires, en exécutant leurs directives, ils n'avaient aucun pouvoir d'initiative. En fait, ils étaient les chefs de détails à la tête des écrivains ordinaires pour les diriger et répartir leurs tâches. Ils remplaçaient parfois les commissaires lors de leurs absences. A St Domingue, les activités de l'écrivain principal Lemoyne consistèrent à aider l'intendant Simon Maillard chargé de redresser les comptes, dans ses fonctions de contrôle, en travaillant avec le contrôleur en place et en inspectant les chantiers. Ce fut pour Philippe la découverte du fonctionnement administratif et financier de la Marine Royale et des Colonies, particulièrement de l'avancement de fonds pour s'installer comme le prouve son récit.

" Nous arrivâmes à la Caille-St Louis à la fin de décembre. M. Maillard me faisait travailler souvent dans son cabinet, et outre la révision et la recherches de papier de l'intendance, le détail du Controlle dont il me chargea. M. Quinot pour lors contrôleur ne résidant pas à

Léogane, il me confia des détails ambulants que je ne pouvais remplir sans exposer ma santé qu'en me procurant des commodités que 900 livres d'appointements ne pouvaient me fournir. J' avais en outre la direction d'un chantier d'artillerie (qui) était au bord de la mer à 3/4 de lieue de la ville et ce chantier exigeait mon inspection deux fois par jour; le cheval étant insoutenable à St Domingue, (il) me falloir une voiture, quelle proportion de 900 £ d'appointements avec la charge d'une voiture de quatre chevaux, d'un postillon, d'un valet et l'entretien de tout ; il me falloir en outre une servante et un négriillon, c'est le moins d'un ménage d'un garçon, aussi en deux ans de service, j'ai sans blesser l'économie, dépensé plus de 8000 livres en fonds de mon patrimoine.» (11)

b- Saint Domingue en 1738-1740.

Peuplée à l'origine par des indiens Arawak, Saint-Domingue (actuelle Haïti) avait été d'abord la réserve de viande de la Caraïbe, car les animaux domestiques abandonnés par les conquérants espagnols, vivant en liberté constituaient une réserve de chasse facile pour les boucaniers. Jusqu'au début des années 1680, l'île était aussi un repère de flibustiers venus des îles voisines que les gouverneurs français réussirent à désarmer et à sédentariser pour développer une économie de plantation, celle du tabac. Cette culture était régie par une ferme du tabac concédée à la Marquise de Maintenon, avec un prix d'achat très bas et un prix de revente élevé.



Saint Domingue au XVIIIème siècle

Puis, les grands ports eurent le droit de commercer du sucre et des esclaves. Ainsi, à partir de 1697, se développèrent les plantations sucrières et la traite des noirs. Alors, la Compagnie de Saint-Domingue qui, à l'origine avait la mission de peupler l'île, reçut l'autorisation de commercer dans tous les pays sous domination espagnole. La partie française de l'île était commode pour entretenir un commerce incessant avec les colonies espagnoles: esclaves achetés par les Français revendus aux Espagnols, toiles et produits manufacturés échangés contre du bétail. La paix permit un développement rapide des plantations de sucre: des terres étaient données aux corsaires qui acceptaient de cesser d'attaquer l'Espagne. Ainsi à partir de 1720, Saint-Domingue fut le premier producteur mondial de canne à sucre. L'île exportait à elle seule autant de sucre que toutes les îles anglaises réunies et était la principale destination des traites négrières par le biais du commerce triangulaire. Ensuite, dans les années 1700-1740 furent introduites les cultures du coton et du café, néanmoins la canne à sucre restait largement dominante. (11)

Poursuivons la lecture du récit de Philippe. «*La maladie des rains (reins) dont je fus attaqué en 1740 m'ayant laissé dans un état d'épuisement dangereux, (peut-être souffrait-il de coliques néphrétiques) M. Maillard m'engagea à repasser en Europe pour me rétablir*»... «*M. Maillard vers la fin de 1739 avait reçu réponse de M. de Maurepas sur un arrangement qu' il avait proposé pour les officiers de plume. Cette réponse me faisait avec quelque certitude le contrôle, il m'en fit part avant mon départ et me recommandait de faire solliciter par mes amis, il me remit la lettre la plus élogieuse en tous témoignages, il avait sur moi des vœux: il voulait que je devinsse son neveu.*» Nous avons-là une évocation du système de nominations dues d'avantage au favoritisme qu'au mérite.

Philippe embarqua sur un vaisseau de Nantes. Le passage lui coûta 900 Livres. Il arriva en France en décembre 1740. C'est alors qu' il commença à déchanter! Ayant compris que le ministre Maurepas préférerait donner le contrôle de St Domingue à M. Peyrard venant de la Martinique, Philippe n'insista pas. Il confia à M. de La Porte, des bureaux centraux de la Marine (12) son intention de servir à Toulon, port qu' il ne connaissait pas. Là, il pourrait rétablir sa santé. Il présenta son projet à l'audience de M de Maurepas qui répondit avec vivacité: «**J'approuve fort le party que vous prenez, je suis bien aise que vous voyez ce port, vous les aurez tous vus, mais songez que mes vœux sur vous sont les Colonies**». Quelques jours après, une gratification de 1800 Livres lui était accordée sur la Caisse de St Domingue. Touchée dans cette colonie, elle servit entièrement à payer les effets qu'il y avait laissés.

c- Ecrivain principal à Toulon.

Quelques temps plus tard, il reçut l'ordre de M.de la Porte d'exercer diverses tâches relatives à sa fonction d' écrivain principal à Toulon. Philippe raconte encore: "*Arrivé à Toulon en 1741, je fus d'abord destiné aux petits articles au magasin général, dont l' arrangement et bois de construction était vu d'un atelier; les bois de construction m'avaient toujours paru un objet intéressant que j'avais donné une attention particulière à tout ce qui pouvait les concerner, je pris avec plaisir l'étude de ce qui les concernait; je pris la liberté d'adresser à M. de Maurepas un mémoire sur les moyens les plus convenables à employer pour la conservation des bois et d'économiser dans leur arrangement*». Suit alors un résumé assez complet du mémoire relatant ces expériences.

Exerçant toujours les tâches d' écrivain principal, «*il participe à une campagne militaire en mer, puis raccompagne des ambassadeurs à Constantinople*». C'est ce qu'il racontait en 1774. Mais qu' en était-il exactement de cet événement? Reprenons son récit de 1762.

«*La même année, en 1741 je fus destiné écrivain principal sur l'armée que M. de Court commandait dans la Méditerranée; j'embarquai commis d' état major dans l'Espérance commandée par M. Gabaret, chef d'escadre de cette armée*». Il embarqua donc sur le vaisseau l'Espérance lorsque celui-ci, commandé en second par Barrin de la Galissonnière du 20 août 1740 au 18 juin 1741, revenait de Constantinople où avait été conduit au début 1740, le nouvel ambassadeur de France M. Michel-Ange de Castellane.(13)

Philippe raconte encore: «*M. Charron commissaire, me chargea du détail particulier de six vaisseaux dans la rade de Toulon ...[quand] les vaisseaux d'Espagne furent désarmés, on ne leur laissa que l'équipage suffisant pour la garde*». Ces vaisseaux espagnols faisaient partie de l'escadre blanche et bleue de l'arrière-garde qui participera à la bataille du Cap Sicié à Toulon le 22 février 1744.

Toujours à Toulon, à la fin de la même année 1741, il était prévu qu'il soit écrivain principal sur l'un des navires de l'escadre chargée d'assurer plus tard le retour de l'ambassadeur turc, Zaid Effendi dont on attendait le débarquement à Toulon afin d'effectuer sa visite en France.

«*Peu après je fus armé écrivain principal, pour (être) écrivain dans l'Heureux qui accompagnait celui (=le navire) de M. de Caylus chargé de reconduire Zaid Effendy ambassadeur à la Porte. J'avais presque terminé l'armement de ces vaisseaux, on attendait le dernier ordre,*

l'ambassadeur était à Toulon.» En effet, l'ambassadeur ottoman, Saïd Effendi parti de Constantinople le 2 août 1741, arrivé à Toulon le 17 septembre, resta en quarantaine dans cette rade jusqu'au 14 octobre, avant d'effectuer sa tournée en France, comme il l'écrivit plus tard dans son journal. (14)



Jean- Frédéric Phélypeaux de Maurepas (1701-1781)



Saïd Effendi, ambassadeur turc en France en 1742
Portrait de Charles Antoine Coppel (1661-1722)

Philippe n'embarqua pas sur l'Heureux, car ce fut enfin la promotion tant espérée ! *«Depuis quelque temps, lorsque je reçus une lettre de M. de la Porte qui me marquait (signalait) qu' une place de contrôleur (contrôleur) à la Martinique était vacante et que j'eusse devoir (ne) pas avoir oublié les vues que le ministre avait sur moy. Ma réponse fut une occasion de me rappeler à la mémoire de M. le Comte de Maurepas. (Par) l'ordinaire suivant (=transport régulier de courriers), je reçus ordre du Roy de me rendre à Paris à la première audience à laquelle j'eus l'honneur de me présenter à M. de Maurepas; il eut la bonté de me dire:«Vous voyez bien que je ne vous ay point perdu de vüe». «Je reçus au mois d'octobre ordre de me rendre à Bordeaux pour m' embarquer sur un vaisseau marchand.»* En fait, dès le 12 août 1742, une gratification pour les frais de voyage de France au «pays» avait été accordée à «LeMoine, contrôleur à la Martinique» mais débloquée seulement le 6 janvier suivant par le Trésorier Général de la Marine, Mr Barthélémy. (15)

B] La famille LeMoyne pendant ce temps.

Alors que Philippe se formait à Brest, séjournait à St Domingue puis exerçait ses fonctions à Toulon, sa famille restée à Paris vivait de bons et mauvais moments.

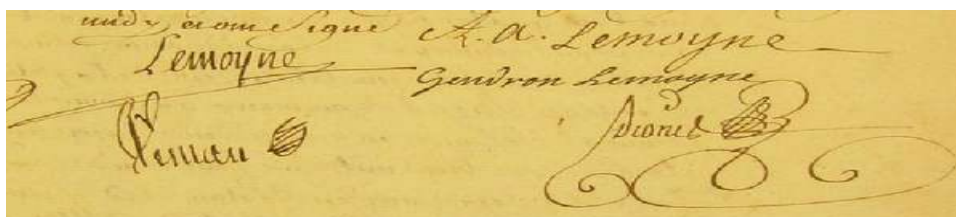
1° Les héritiers du notaire Antoine LeMoyne

a- Partage de janvier 1738

Le 22 janvier 1738, Philippe n'était pas encore parti pour St Domingue, sa tante Angélique-Agnès Lemoyne réunissait à Paris, dans sa maison de la rue des Mauvais Garçons (A) les adultes encore vivants de sa famille proche, à savoir son frère Nicolas-Michel-Marie LeMoyne, avocat En

Parlement qui habitait toujours rue des Billettes (N1) et sa belle-soeur Catherine-Suzanne Gendron, veuve d' Antoine LeMoyne, Trésorier de France, qui demeurait alors dans la rue Saint Gervais. (S) Comme Louis Lemoyne, le chanoine d' Evreux était mort avant Antoine, il ne restait comme héritiers du notaire Antoine Lemoyne qu' Agnès, Nicolas et les quatre enfants mineurs de leur frère Antoine, à savoir Philippe, Elisabeth, François et Louis représentés par leur mère Suzanne Gendron.

Ce jour-là, il s'agissait de procéder, devant le notaire Dionis et un greffier, au partage des bénéfices recueillis lors de la vente de deux maisons, terres et rentes, situées au village de Champigny-sur-Marne dont ils étaient "propriétaires en commun", biens qui faisaient partie de l'héritage paternel. Nicolas avait vendu, le 7 août 1737, une petite maison pour la somme de 3500 Livres et Agnès avait cédé l'autre maison située dans la Grande Rue du village, des terres, des prés, des vignes et d'autres biens, le 4 septembre suivant, pour 18 220 Livres. La séance se poursuivit par la tenue des comptes, le partage équitable du produit des deux ventes, auxquels il fallut ajouter les intérêts qui avaient couru pendant près de six mois, ainsi que la reconnaissance des divers versements faits à chacun en louis d'or et d'argent et en menue monnaie. Ainsi chaque héritier reçut 7 383 Livres 2 sols et 9 deniers, ce qui était une coquette somme pour l'époque! (16)

A photograph of a piece of aged, yellowed paper with three handwritten signatures in dark ink. The signatures are written in a cursive style. From left to right, they appear to be: 'Nicolas Lemoyne', 'Agnès Angélique Lemoyne', and 'Suzanne Gendron veuve Lemoyne'. There are some faint markings and a small circular stamp or mark near the first signature.

Signatures de Nicolas Lemoyne, Agnès Angélique Lemoyne et de Suzanne Gendron veuve Lemoyne au partage de 1738

b- Agnès achète une maison à Champigny

A l'automne 1738, le 22 septembre exactement, Philippe étant parti à Saint Domingue depuis trois mois, sa tante Angélique-Agnès LeMoyne achetait à Jean Louis Bailly greffier à la cour du Parlement de Paris, une propriété constituée d'une maison, de dépendances et de jardins, située dans la Grande Rue du village de Champigny-sur-Marne et de six pièces de terre dont deux plantées de vignes qui s'étendaient dans les environs. En fait, cette maison était la voisine de celle, héritée de son père Antoine Lemoyne le notaire, qu'Agnès avait vendue à la Comtesse de Grenay l'année précédente.

Moyennant la somme de 4000 Livres, Agnès put jouir le jour-même de l'achat, de l'ensemble des fruits et raisins qui poussaient dans les jardins et les terres qu'elle venait d'acquérir. De plus, elle s'engagea à organiser la future vendange et à payer les droits seigneuriaux dont le Cens, au marquis de Champigny, Jacques Charles Bochart qui, en réalité à cette époque, exerçait en Martinique sa charge de Gouverneur Général des Isles du Vent de l'Amérique. Ce sera justement ce noble personnage qui quittera sa résidence de Fort Royal en Martinique pour assister à la signature du contrat de mariage de Philippe et de Marie Magdeleine Birot, le 2 février 1744 (17)

La dernière information connue concernant Agnès-Angélique est sa nomination en novembre 1746 comme tutrice de sa nièce Angélique-Louise Lemoyne devenue orpheline.(18) *Quand et où finit-elle ses jours?*

c- Nicolas Michel Marie Lemoyne et sa famille

Nicolas Lemoyne et son épouse Françoise Louise Bertin demeuraient-ils encore dans la rue des Billettes quand naquit en 1740 une petite fille qu'ils prénommèrent **Angélique-Louise**. Au cours de cette année-là, Nicolas qui, jusqu'ici avait fait carrière comme simple avocat En parlement en exerçant le plus souvent comme procureur, fut reçu Avocat Au Parlement de Paris. Il

était déjà âgé puisqu'il atteignait cinquante sept ans. En 1742, le couple habitait rue du Roi de Sicile sur le secteur de la paroisse St Paul au débouché de la rue Clocheperce (N2) et ce, jusqu'au début de l'année 1744.

La jeune Angélique-Louise connut très peu sa mère, car celle-ci disparut au printemps de l'année 1744. Le 22 juin, quand Nicolas fut nommé tuteur de sa fille, il déclara être domicilié dans la rue de la Verrerie, dans le secteur dépendant de la paroisse St Jean en Grève. (N3) D'ailleurs c'est à cette adresse qu'il fut inscrit dans l'Almanach Royal en 1745 et 1746. Et c'est à cet endroit qu'il mourut avant le 28 septembre en 1746. (19). Quant à Angélique-Louise, nous la retrouverons plus tard dans le récit.



Lieux habités par la famille Lemoyne de 1738 à 1746
cf plan Turgot 1739

2° Elisabeth Lemoyne et François Claude Blanchard de Changy

a- Mariage d' Elisabeth Lemoyne

En septembre 1739, dans l'église Saint Gervais, le curé François Feu célébra le mariage de la soeur de Philippe, comme nous en trouvons une trace dans l'Armorial Général de la Noblesse rédigé en 1768: « *Messire François-Claude Blanchard de Changy, écuyer, épousa le 11 septembre 1739 la Delle Elisabeth Le Moyne, fille de messire Antoine Lemoyne, Conseiller du roi, président -trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Paris, Commissaire du conseil pour les ponts et chaussées & de Dame Catherine Suzanne Gendron.*»(20) Nous ignorons la date de naissance et donc de l'âge que cette sœur avait à cette date, tout juste pouvons- nous penser qu'elle avait plus de vingt ans.

L' Armorial Général de la Noblesse révèle de nombreuses informations concernant les origines nobles de l'époux. François-Claude Blanchard de Changy, écuyer, sieur de Changy se situait au septième degré de la famille Blanchard, originaire de Normandie, établie en Bretagne et demeurant à Paris depuis 1655. La noblesse de cette famille avait été maintenue en 1717. Son père François Blanchard de Changy, écuyer, sieur de Changy, né à Paris en 1665, avait épousé en 1693

Luce Séart. Il avait été capitaine à la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du Roy en 1705 et était mort à Paris en 1719. Sa veuve ne mourut que le 31 août 1738, alors âgée de soixante-quinze ans. Il est intéressant de constater que le mariage de François-Claude et d' Elisabeth eut lieu juste un an après le décès de la mère du marié: dans ce temps-là on respectait les usages, ne jamais célébrer de fête familiale heureuse pendant une période de deuil !

Nous apprenons que François-Claude, né le 31 mars 1694, fut fait lui aussi gendarme de la garde ordinaire du Roy en 1714. Ayant quitté le service peu après le décès de son père, il fut pourvu de la charge de *Conseiller du roi, de Contrôleur général de la marine, des galères, des fortifications des places, ports et havres de France*, en février 1720 et demeurait alors rue de Bretagne, près du Calvaire. Treize ans plus tard, il était Trésorier des généraux des invalides de la marine et habitait dans rue St Antoine près de l'église St Louis des Jésuites. En 1735, il fut de nouveau nommé sur le poste de Contrôleur de la Marine, des galères et des fortifications et resta jusqu'à sa mort dans cette fonction. Dès 1738, son adresse officielle était «rue Neuve-Saint-Paul» (actuelle rue CharlesV), dans une rue qui relevait de la paroisse de St Paul. (21) **C1**

b- Un couple au destin tragique

En octobre 1739, juste après les noces, commença un hiver très rigoureux qui dura jusqu' au mois de mars suivant. A Paris, on compta 75 jours de gel, dont 22 consécutifs! Le climat froid en France entraîna de mauvaises récoltes, ce qui accrût la misère. Les importations de grains évitèrent la disette mais le froid et la sous-alimentation provoquèrent une forte mortalité. Le couple n'eut le temps d'avoir qu'un seul enfant : **Joachim Félix Léon Blanchard de Changy** qui naquit **le 16 janvier 1741**. C'est dans l'église St Paul qui donnait rue St Paul que l'enfant fut baptisé. (22)



Eglise St Paul en 1739 , aujourd'hui détruite

Malheureusement la jeune mère, Elisabeth décéda peu après l'accouchement, **le 30 janvier 1741**.(20) Etait-ce d' une fièvre puerpérale, de froid ou d'une autre maladie?

Dans le cas où l'un des parents mourait avec des enfants mineurs, il y avait nomination d'un tuteur lors d'une réunion d'un conseil de famille. C'est alors que le 1er septembre 1741, la grand-mère maternelle du nourrisson, Suzanne Gendron fut désignée tutrice-subrogée.(23). Rappelons que le subrogé-tuteur était chargé par le conseil de famille de défendre les droits du mineur lorsque les intérêts de celui-ci étaient opposés à ceux du tuteur. En l'occurrence le tuteur de l'enfant était son propre père qui était alors gravement malade et donc incapable d'assurer la tutelle. Cet inventaire a été rédigé chez le notaire Jean Michel Le Chanteur qui exerçait, rue St Antoine près de la Bastille. Cet acte nous informe sur le nouveau lieu de résidence du jeune couple: «*rue Pavée, le quartier St Antoine dans le Marais, paroisse St Paul* ». Il faut comprendre que le couple avait emménagé dans le même quartier St Paul où demeurait auparavant François-Claude de Changy, de l'autre côté de la rue St Antoine, dans cette rue sombre et étroite légèrement sinueuse qui fut l' une des premières de ce quartier à être pavée, d'où son nom.

4= changement de carrière d' Antoine Philippe Lemoyne

4 a in *mémoire du 21 janvier 1762* cf AN marine C/7/180 dossier Antoine Philippe Lemoyne / Doc10

4 b in *état de services et demande d'avancement de son fils Commissaire du 29/ 9/ 1774* cf AN marine C/7/180 dossier Antoine Philippe Lemoyne doc 22

4c in *citation JF Mouhot in Annexes* BM Bordeaux, Ms 1480 «*les réfugiés acadiens en France; 1758-1785; l'impossible réintégration ? Septentrion 2009* » cf. 1774-08-29 ;

5= César-Marie de la Croix : AN COL / E 243 & AN COL série E / 326 & Almanach Royal

6= Jean Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas (1701 -1781) *Secrétaire d'État à la Marine de 1723 à 1749.*

7 a = Formation à Paris in *AN marine C/7/180 - APL: Doc10 (21 janvier 1762), doc 19, doc 22 (sept 1774)*

7 b = pension «*Assemblée Nationale = Second état des ci-devant pensionnaires de l'âge de 70 ans et au-dessus des secours accordés dans Collection Baudouin, volume 2, année 1791// collection générale des décrets rendus par l'assemblée nationale de 1789 à an VIII dite collection Baudouin*

8= Ecrivain de la Marine in *Les différents grades au sein de l'administration de la marine (1689-1765):* Wikipédia

9 a= Ollivier constructeurs de navires à Brest: traité de construction 1736 et *Fleuron* :modélisme

9 b= du Quesnil = de Quesnel : Armorial du Canada français de Massicotte (Montréal 1915)

9 c= Liste d' embarquement du Jason: AN marine C 6/50

9 d= Gilles de Hocquart intendant en Nouvelle France de 1729 à 1748 : in *Encyclopédie canadienne et "Hocquart Gilles"* de Donald J. Horton, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 2000 .

10= Simon Pierre Maillard: in CHC caraïbe bulletin 4 avril 1989 p 32 & Histoire de Torbeck / Haïti & **Claude Louis d' Espinhal marquis de Massiac:** Wikipédia & **liste d'embarquement de la Gloire:** AN marine C 6 / 55

11a = La Caille St Louis = actuelle les Cayes : au SO d'Haïti actuelle & **Charles Quinot:** Heraldic 400000 & *Peyrard* : FR ANOM COL E 273

11b= Colonie de St Domingue: Wikipédia. & Histoire des Antilles Françaises par Paul Butel.& EncyclopédieUniversalis

12= Arnaud de la Porte (1706-1770): Wikipédia

13= M. de Cours ou Court de la Bruyère (1666-1752) : Almanach National de 1743 & **vaisseau l' Espérance:** M. Roland Michel Barrin de la Galissonnière (1693-1756), maquette au musée de la Marine à Paris & **Pierre de Gabaret:** Wikipédia, bataille du Cap Sicié & **Michel-Ange de Castellane (1703-1782) ambassadeur de France à la Porte de 1741 à 1747** : ambafrance-tr.org

14= Retour d' Effendi à Toulon: in *matbaaiamire .com* & in *Journal de Saïd Effendi*

15= gratification de contrôleur pour la Martinique : in *AN marine C/7/180- APL: document 1*

16= Partage et succession Lemoyne in *acte du 22 janvier 1738 ((AN & III 896)* cf familles parisiennes

17a = Vente à Agnès de la maison à Champigny in *acte du 22 septembre 1738 (AN ET-III-897)* cf familles parisiennes

17b= Bochart de Champigny in *archives d'état civil des colonies mises en ligne ANOM EC2/ et contrat de mariage de Philippe Lemoyne* in *AN fonds marine C/7/180 (APL DOC2)*

18= Agnès tutrice in *Transcription des actes Lemoyne / Bertin 1746 Angélique Louise 6 ans du 28 novembre 1746 (ANY 4651)* cf familles parisiennes

19a= Nicolas rue du Roi de Sicile (in avis Blanchard de Changycf 23 février 1742) & *almanach royal de 1744*

19b= Nicolas rue de la Verrerie (cf avis du 22 juin 1744 - ANY 5273 au décès de sa femme FL Bertin) & Almanach Royal1745-1746)& in avis du 28 septembre 1746(ANY 4651)

20 = mariage d'Elisabeth Lemoyne et François Claude Blanchard de Changy et histoire de la famille Blanchard de Changy in *Armorial Général des registres de la noblesse de France 1582 - 1660 de Pierre d'Hozier.*

21= adresses et fonctions de François Claude Blanchard de Changy : rue de Bretagne près du calvaire Almanach Royal de 1720, 1721, rue St Antoine, près des Jésuites almanach royal 1733, alternatif, "rue Neuve St Paul "

22= naissance et baptême de Joachim Félix Léon Blanchard de Changy in AD Paris archives cf Etat Civil reconstitué reconstituées

23 a =tutelle de 1741 in registres de tutelles (ANY 527 -) cf familles parisiennes

23 b = Avis Blanchard de Changy du 23 février 1742 in succession de François Claude (ANY 596 B) du 12 mai (ANY 4599) cf familles parisiennes

24 a = Guillaume Le Maire de Flicourt Contrôleur des galères... in almanach royal 1749 ou 1766

24b= Hôtel de Flicourt à Mantes la jolie in «Promenades dans Mantes-la-Jolie 1939 de Henri Clérisse page 55 rue du Piloni.Mantes.histoire.free

**25= catalogue de la vente Blanchard de Changy : in [http://elec.enc.sorbonne .fr/ cataloguevente/notice387.ph](http://elec.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/notice387.ph)
Editions de l'école des Chartres- Sorbonne**